Lettre d'information n°3 – novembre 2021

La question des mobilités du quotidien un enjeu majeur dans le territoire de Métropole Savoie

Le territoire de Métropole Savoie est un territoire contraint entre espaces de montagnes, lac du Bourget, zones rurales, périurbaines et urbaines. La mobilité des biens et des personnes est indispensable au développement économique et personnel ainsi qu'à la cohésion d'un territoire tout en étant respectueuse de l'environnement pour répondre aux défis du changement climatique et de la pollution de l'air.

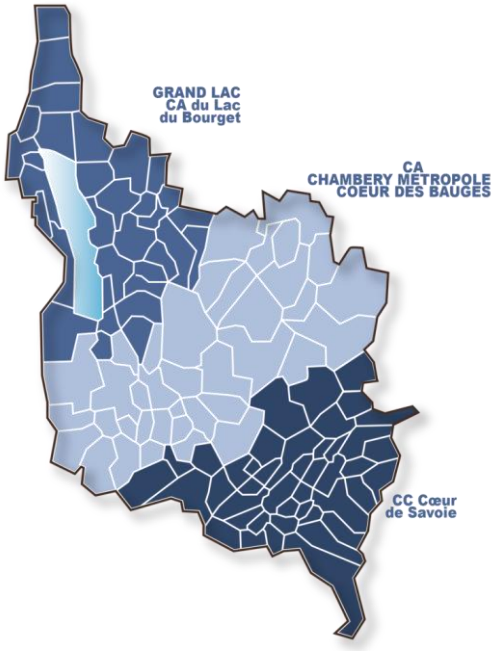

La voiture individuelle est le principal mode de déplacement de 81% des habitants des petits et moyens pôles urbains, de 88% de ceux des couronnes périurbaines et de 89% de ceux des communes isolées. Seuls un tiers des automobilistes envisagent de réduire ou d'arrêter d'utiliser leur voiture du fait de la hausse du carburant.

Les communes rurales, périurbaines ou isolées cumulent l'absence de choix du mode de transport et le coût élevé en matière de mobilité. Pour les habitants des communes rurales, le budget transport est en moyenne 50% plus élevé (141 euros mensuels contre 90 euros pour les urbains).

Dans les zones périurbaines et pour les déplacements de courtes distances, le développement des modes de transport alternatifs à l'automobile (transports collectifs bus ou trains du quotidien, modes actifs tels que le vélo) apparaît particulièrement important.

Si près d'un Français sur deux admet pouvoir réaliser tout ou partie de ses trajets quotidiens à vélo, la trop longue distance et l'absence d'infrastructures adaptées sont le principal frein à l'usage du vélo.

77% des habitants des communes peu denses déclarent ne pas pouvoir accéder à pied à des transports collectifs. Quant à l'usage du numérique en mobilité, il se heurte à un "gap générationnel" encore très important, les 18-24 ans étant les plus enclins à utiliser leur smartphone pour calculer un itinéraire (63%) contre respectivement 25% et 24% des 55-64 ans et des 65-75 ans.
Le développement des modes alternatifs à la voiture est essentiel à ce jour sur nos territoires et nécessiteront des aménagements des infrastructures autour de trois axes :
Le premier axe : Accélération des travaux d'aménagement de réseaux cyclables, sécurisés et efficaces. De plus dans un souci d'intermodalité, des places de stationnement sécurisé des vélos à proximité des pôles d'échanges devront être développées.

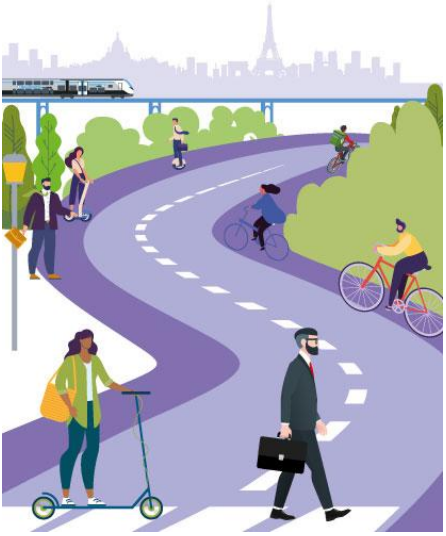

Le deuxième axe : Développement des transports ferroviaires au profit des déplacements du quotidien. L'objectif serait de créer des services ferroviaires plus attractifs, notamment en termes de fréquence, d'amplitude ou d'intégration tarifaire, véritables «RER métropolitains ».

Le troisième axe : Développement de nouvelles offres de service de transports collectifs avec des solutions adaptées aux spécificités du territoire (amélioration des lignes actuelles, création de nouvelles lignes de transports collectifs en site propre et poursuite de l'aménagement de pôles d'échanges multimodaux).

Ces actions de mobilité durable et inclusive doivent être coordonnées avec l'ensemble des acteurs locaux afin d'être perçues comme compatibles et complémentaires par ceux chargés de les mettre en œuvre. Cela doit s'inscrire dans une logique partenariale en les articulant avec d'autres enjeux (inclusion et lutte contre l'isolement, développement économique, décarbonation).

La lutte pour la biodiversité réclame plus de cohérence

Dans son éditorial daté du 5-6/09, "Le Monde" alerte sur la gravité de la situation :

"L'état des lieux est calamiteux et les perspectives sont affolantes. Jamais dans l'histoire de l'humanité, le vivant n'a été aussi menacé".

Et l'urgence n'est pas moindre pour la biodiversité que pour le réchauffement climatique, mais la prise de conscience tarde dramatiquement sur l'une alors qu'elle progresse sur l'autre, même si c'est trop lent. La démonstration quant à la dégradation du vivant est implacable et le fait que les deux phénomènes sont indissociables est mis en évidence. Aussi, "il est indispensable de lutter de front contre le réchauffement climatique et la dégradation de la biodiversité. Recherche, financements et politiques publiques ont trop longtemps fonctionné en silo. Il est temps de coordonner les décisions". L'article pointe, pour terminer, les insuffisances de la politique européenne et notamment le manque de cohérence entre les États.

Au total, cet éditorial est fondateur pour une prise de conscience véritable et urgente, C'est, d'une certaine manière, un appel de détresse. Il faut donc agir et agir vite.

https://www.lemonde.fr/idees/article/2021/09/04/la-lutte-pour-la-biodiversite-reclame-plus-de-coherence_6093394_3232.html

Le rapport du GIEC / Résumés pour les décideurs

Le 6ème rapport du GIEC paru en juillet 2021 a fait l'objet de beaucoup de commentaires et devrait accélérer la prise de conscience de l'effectivité du réchauffement climatique avec ses effets majeurs sur la planète. Ainsi l'intitulé du 1er chapitre affirme :

"Sans équivoque, l'influence humaine a réchauffé la planète, les océans et les terres. L'atmosphère, l'océan, la cryosphère et la biosphère ont été soumis à des changements rapides et de grande ampleur". Voilà qui plante le décor et ne laisse pas de place au doute

Pour autant, ce rapport ne se penche pas précisément sur les problématiques de la biodiversité. Elles sont de nature différente et doivent être traitées en elles-mêmes. Il précise néanmoins les données physiques qui vont peser sur cette biodiversité par l'aggravation des conditions de vie et de survie de la faune et de la flore terrestres.

Il est bien évident, par exemple, que l'acidification en cours des océans va avoir de très sérieuses conséquences sur les animaux et plantes qui y vivent ou que les changements en cours dans la répartition planétaire des zones sèches et humides affecteront la couverture végétale (forêts, savanes, steppes,…) avec des répercussions sur la faune, l'habitat, les cultures, etc.

Ainsi, à l'action directe des hommes - déforestation, pesticides, surpêche, pollution, …- le réchauffement climatique accroît les perturbations et les dangers qu'affronte la biodiversité.

C'est pourquoi il est important de connaître et comprendre ce que comporte cette évolution du climat, ses causes et ses conséquences, pour venir en appui à toute réflexion sur les problèmes du vivant. Comme le rapport du GIEC est extrêmement technique et difficile à utiliser directement, de nombreux résumés ont été élaborés au lendemain de sa publication pour permettre aux "décideurs" d'y trouver matière à réfléchir et à agir.

Vous trouverez de telles synthèses sur divers sites dont : https://www.ecologie.gouv.fr/comprendre-giec

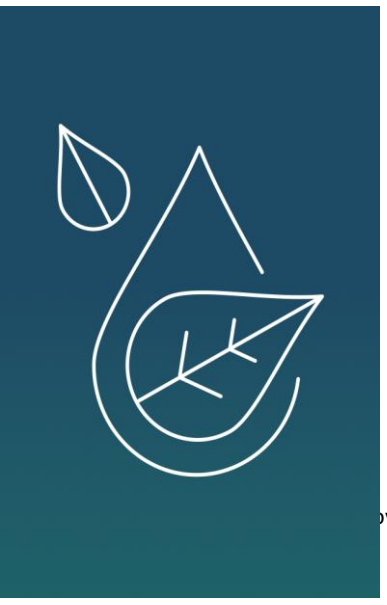

Les Solutions fondées sur la Nature dans le domaine de l'eau – Un guide à l'usage des acteurs du territoire

Une Solution fondée sur la Nature (SfN), mais qu'est-ce que c'est, au juste ? « Des actions visant à protéger, gérer de manière durable et restaurer les écosystèmes naturels… ». C'est en 2016, au Congrès Mondial de la Nature de l'Union internationale pour la conservation de la nature (UICN) à Hawaï, que la définition officielle des Solutions fondées sur la Nature est adoptée.

Alors que les acteurs de l'eau et de la biodiversité se mobilisent de façon croissante en faveur des SfN, quels sont les outils réglementaires, de planification,

financiers et de mise en œuvre à disposition des collectivités pour mener à bien un projet de SfN dans le domaine de l'eau sur son territoire ? Quels sont les acteurs de l'eau auxquels les collectivités peuvent s'adresser ? Quelles sont les ressources existantes ? Où peut-on trouver des retours d'expérience de mise en œuvre de SfN pour la gestion de l'eau sur d'autres territoires ?

Ce guide édité par la **Banque des Territoires (1) et le Partenariat Français pour l'Eau (2)** a pour vocation de répondre à ces questions, de faciliter l'appropriation des SfN pour la gestion de l'eau par les acteurs du territoire et de donner un aperçu des différents outils pour les mettre en œuvre à l'échelle locale... Et permettre ainsi aux élus de disposer des meilleurs outils d'accompagnement.
Dans un contexte où l'adaptation au changement climatique est devenue un principe indissociable de l'intérêt général, accompagner les acteurs publics dans leurs projets et stratégies sur ces enjeux est devenu essentiel.

Téléchargez ici le guide

***La Banque des Territoires**, une direction de la Caisse des Dépôts, à ers sa mission d'accompagnement des collectivités et des acteurs locaux ervice d'un développement socio-économique durable des territoires, neut le soutien de projets favorisant les impacts positifs et limitant les acts négatifs. Les SfN représentent une belle illustration de ce type de ets ainsi qu'une opportunité sur laquelle elle compte mobiliser emble de ses offres : soutien en conseil et en ingénierie, investissement, s. En septembre 20230 la Banque des Territoires lance un "plan climat" 0 Md€ sur 5 ans destiné à soutenir les entreprises françaises dans leur sition écologique. La priorité est donnée aux rénovations de bâtiments et au développement d'énergies renouvelables, dotés de plus de 14 Md€ chacun. Le reste du budget devrait être consacré à l'innovation (5,6 Md€), à la mobilité (3,5 Md€) et à l'industrie (1,5 Md€).*

***(2) Le Partenariat Français pour l'Eau** rassemble les acteurs français, publics, privés et associatifs, du monde de l'eau. Il porte le message majeur de l'eau, marqueur, par ses excès et par ses manques, du dérèglement climatique. Il œuvre notamment pour sensibiliser aux SfN et pour montrer qu'elles constituent des réponses concrètes, peu coûteuses et multi-bénéfices aux problématiques causées par les inondations, les sécheresses, la dégradation de la biodiversité et de la qualité de l'eau…*

Il nous faut nous interroger sur la situation de notre territoire, et sa résilience. Il nous faut interroger les PCAET -Plan Climat Air Energie Territoriaux- élaborés par nos 3 communautés de communes -Cœur de Savoie- Grand Chambéry -Grand Lac- il y a à peu près un an. Où en est-on des trajectoires définies et des plans d'actions indiqués ? Ces PCAET , à la lumière de ce que nous propose le projet « Résilience des territoires » du shift Project, sont-ils réellement adaptés aux exigences ? Cela mérite certainement une discussion approfondie avec les acteurs en charge du sujet au sein des 3 collectivités territoriales de Métropole Savoie.

Stratégies de Résilience des Territoires, par le Shift Project.

Réchauffement Climatique, Réduction de la Biodiversité, Oui nous y sommes pleinement. Il ne passe pas une journée sans que nous soyons interpellés de manière toujours plus inquiétante. **Nous citoyens, avec les collectivités territoriales et les acteurs locaux, nous pouvons agir.**

Le Shift Project (avec son président Jean Marc Jancovici) par son projet **« Stratégies de résilience des territoires »,** entend interpeller l'ensemble des acteurs d'un territoire sur les implications structurelles de la transition écologique et des bouleversements environnementaux en cours et aussi leur fournir des éléments pour construire des stratégies locales de résilience.

Ce que nous dit le Shift Project :

Pourquoi s'intéresser à la résilience des territoires ?

Changement climatique, effondrement de la biodiversité, épuisement des ressources : face à la multitude des risques, nos territoires doivent anticiper et s'organiser afin de continuer de
Répondre aux besoins essentiels des populations. Il est urgent de nous intéresser à la résilience des territoires, c'est-à-dire à leur capacité à absorber les perturbations en se réorganisant, tout en conservant leurs fonctions essentielles, leur cohésion, leur identité et
leur capacité de gouvernance. **Les collectivités locales sont en première ligne face à des bouleversements qui seront de nature différente selon les territoires concernés.** Elles disposent aussi dans bien des domaines des clés pour agir.

2 objectifs clés

- Interpeller les acteurs territoriaux sur les conséquences des bouleversements écologiques en cours
- Leur fournir des outils pour construire la résilience de leur territoire face aux chocs à venir

Donner des clés pour agir

Le *Shift Project* a conçu un **parcours pédagogique organisé en trois tomes. Ce parcours aboutit à une cinquantaine de recommandations.**

- TOME 1, "Comprendre". Ce premier tome est composé de messages clés et d'illustrations pour mieux comprendre les enjeux des bouleversements écologiques et les implications de la transition écologique pour les territoires.
- TOME 2, "Agir". Ce tome propose des pistes de passage à l'action autour de 5 thématiques (administration publique, agriculture et alimentation, urbanisme et aménagement, économie et emploi, bien-être et santé)
- TOME 3, "Organiser". Ce dernier volet donne des repères méthodologiques pour mettre en place une démarche globale en faveur de la résilience et de la transition écologique sur son territoire.

COMPRENDRE

AGIR

ORGANISER

https://theshiftproject.us2.listmanage.com/track/click?u=cbe9be2fac311a9f76c543bbd&id=75aadb3eb6&e=c5725f7cd2

EUROPE

Billet de Mascha Lambert

Que nous réserve la coalition de gouvernement en Allemagne ?

15 jours après avoir gagné les élections législatives, les partis Social-Démocrate SPD, les Verts, Libres

Démocrates FDP, ont présenté les points cardinaux de leur futur contrat de gouvernement. Ce papier nomme tous les aspects d'un exécutif national, compte tenu des particularités dictées par la structure fédérale en Allemagne: il évoque aussi bien l'abaissement de l'âge de vote à 16 ans que la législation concernant les techniques modernes de reproduction humaine, pour ne donner que ces exemples.

Retenons 4 domaines majeurs identifiés par les coalitionnaires: l'adaptation aux défis climatiques et transformations industrielles; le soutien de la demande sur le marché intérieur parmi ses segments moins solvables; la sauvegarde des retraites et pensions malgré les changements démographiques; la construction de l'UE dans l'intérêt bien compris de chacun de ses pays membres.

L'adaptation aux défis climatiques et transformations industrielles:

La sortie de l'énergie du charbon est prévue dès 2030, l'adoption exclusive de la voiture électrique pour 2035. Ces adaptations vont de pair avec la digitalisation dans tous les domaines. Leurs coûts doivent être assumés sous forme d'accompagnement des régions charbonnières, des agriculteurs, p.ex., mais aussi par l'assurance-chômage de jeunes entrepreneurs. Des fonds autant privés que publics devront être levés pour cet effort gigantesque.

Le soutien de la demande intérieure dans ses strates les moins solvables

Alors que les réformes de 2004 sous Schröder visaient à réduire les coûts de production allemands pour rendre le pays compétitif dans les pays "émergents" et sur leurs marchés, on tire aujourd'hui les conséquences des écarts de revenus et de richesses devenus insoutenables, de l'appauvrissement des classes moyennes (notamment par la tension sur le marché immobilier) et du maintien dans la dépendance financière des populations qui étaient censées réintégrer rapidement le marché du travail, par les réformes d'alors. D'où la décision par la nouvelle équipe, d'augmenter le SMIC à 12€, de transformer diverses allocations en un "Pécule de Citoyen" moins conditionné mais encourageant le retour à l'emploi, de fixer une sécurité de base à destination de chaque enfant, de rendre possible une épargne-retraite dans les segments de revenus modestes, de soulager le marché du logement (400 000 logements neuf/an). .

Sauvegarde des pensions et retraites:

Son évolution démographique prive l'Allemagne des classes d'actifs. Le but est donc d'encourager l'emploi générateur de cotisations sociales :

en incitant les femmes à devenir autonomes en termes de revenus et retraite: en assortissant les emplois à temps partiel de cotisations tout en garantissant un salaire net qui permet de vivre, en poursuivant l'égalité de salaires hommes-femmes, et en permettant la compatibilité travail salarial-travail familial. A terme, les reconversions de pensions tombent.

en permettant aux réfugiés et migrants d'entrer sur le marché du travail le plus vite possible et en pratiquant une politique d'immigration volontaire;

en soutenant l'épargne-retraite pour les personnes à revenus modestes.

- Par ailleurs, la privatisation du financement des retraites est à promouvoir, tout en garantissant le taux des retraites légales à 48% du salaire moyen de la durée de vie au travail.
- Il n'est pas prévu de relever l'âge légal de la retraite au-delà des 65 ans en vigueur.

Le financement de toutes ces mesures écarte les augmentations d'impôts directs et indirects. Les revenus les plus hauts ne seront pas taxés davantage; mais les salaires des tranches supérieures ne connaîtront pas d'allègement fiscal.

Construction de l'Union Européenne dans l'intérêt bien compris de chaque pays membre.
La volonté est de jauger les intérêts allemands à la lumière des intérêts de l'Union dans son ensemble: si les finances publiques de chaque état sont "solides et durables", l'Union dans son ensemble sortira plus forte de la pandémie sur le marché mondial, et pourra alors réaliser le Green Deal. Toute mesure visant à renforcer la compétitivité dans les Etats-Membres, sera soutenue. Le pacte de Stabilité et de Croissance de l'UE s'étant montré flexible, il faut, dans son cadre, garantir la croissance, maintenir la capacité d'emprunter sur les marchés mondiaux et investir selon les objectifs du Green Deal.

On comprendra le mix entre libéralisme et dirigisme, orthodoxie budgétaire et keynesianisme qui anime ce programme. 69 grandes entreprises allemandes ont appelé à une action politique très volontariste dans la transformation pour garder la cap "2 Degrés" ("Fondation Deux-Degrés"). La CDU a de suite mis l'accent sur les mesures d'accompagnement nécessaires lorsque le prix de l'essence et du Diesel exploseront...C'est une coalition de Centre-Gauche qui se met au travail, dans la tradition du partenariat social, du compromis; qui prend au sérieux les problèmes de son marché intérieur; et qui mise sur la croissance par la transformation de l'Union Européenne.

Cela rappelle la coalition animée par Willy Brandt dans les années 1970 qui alors, avait poussé le pays dans une vague de modernisation. Cela rappelle également à quel point nos pays partagent les mêmes défis.

Sources :
FAZ 11/ 13/ octobre 2021, et al
Etudes périodiques de la Fondation Bertelsmann
MJL , le 31 octobre 2021